

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

DOMAINE :  
Finances

SOUS DOMAINE :  
Décisions budgétaires

OBJET :  
**Budget primitif 2023 -  
Crèche**

Le nombre de  
conseillers municipaux  
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET  
AFFICHAGE DU CM  
EN DATE DU  
06/04/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/28

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2023.  
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE  
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, M. TOMAS Eric, Mme MEILLIERE Peggy, M. COMBES Romain, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, M. ROQUES Alain, M. PARDO Franck, Mme AZEVEDO Murielle, M. BORSNAK Philippe, Mme REY Céline, Mme LESCURE Virginie, Mme ALVAREZ Nathalie, M. POCIELLO Jacques, M. BENAVENT Jean-Manuel, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M. FOURMOND Yoann, Mme JOSSIER Nathalie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme TIXIER Sandrine, procuration à M. COMBES Romain.  
Mme PEROZENI Denise, procuration à M. DELFOUR Grégory.  
Mme DONAT Laura, procuration à Mme GONNOT Betty.  
M. MAUGARD Martial, procuration à Mme LESCURE Virginie.  
Mme BOUCAUX Gaëlle, procuration à M. BERTO David.  
Mme BOULANGER Patricia.

Rapporteur : M. TOMAS

Monsieur TOMAS présente aux membres de l'Assemblée le projet de Budget Primitif de la Crèche par chapitre pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	83 710 €
012	Charges de personnel	444 380 €
65	Autres charges de gestion courante	800 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €
68	Dotation aux provisions	600 €
042	Opérations d'ordre entre sections	600 €
<b>TOTAL</b>		<b>531 090 €</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services	62 000 €
74	Dotations et participations	469 090 €
<b>TOTAL</b>		<b>531 090 €</b>

Section d'investissement :

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	5 842 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 842 €</b>

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre entre sections	600 €
001	Solde d'exécution positif reporté	5 242 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 842 €</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Adopte le Budget Primitif 2023 de la crèche par chapitre comme indiqué ci-dessus.

Valide le principe de versement d'une subvention du budget principal qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Alain ROQUES

Le Maire,

Grégory DELFOUR

